



Intervention de Madame Annick GIRARDIN

Ministre des outre-mer

Conclusion Trajectoire outre-mer 5.0

Tour Eiffel - Paris

Lundi 08 avril 2019

Seul le prononcé fait foi

Merci beaucoup pour ces présentations.

Je voulais ce soir montrer que **pour chacune de ces trajectoires vers le zéro, le chemin est tracé et c'est ce qui compte !**

Ce qui reste maintenant à construire ce sont **les conditions pour que nos territoires deviennent les pionniers de solutions innovantes et reproductibles.**

C'est difficile, mais j'ai entendu **les acteurs socioprofessionnels** qui souhaitent que nous impulsions un modèle économique tourné vers **la croissance verte, vers l'économie bleue.**

J'ai entendu **les élus de ces territoires**, qui appellent à ce que l'on tourne la page d'approches « de comptoir » pour écrire de **nouveaux modèles de développement, plus justes et moins inégalitaires**.

J'ai entendu **cette jeunesse d'outre-mer qui souhaite vivre au pays dans la dignité**. J'ai entendu ceux qui partagent l'idée que **l'archipel de France est porteur de solutions**.

Oui j'ai entendu car j'ai écouté, j'ai consulté, beaucoup, et j'en ai retiré la conviction profonde que **le rôle de l'Etat doit être de créer les conditions pour que nous prenions ensemble ces chemins**.

Personne ne peut croire que l'Etat réussira seul.

Je vais être claire : le budget pilotable du **Ministère de l'outre-mer représente 700 millions d'euros** sur les 9 milliards d'euros de dépenses annuelles hors personnel de l'Etat en outre-mer. Et quand je fais la somme de toutes les **dépenses d'équipement des collectivités locales d'outre-mer** : régions, départements, EPCI, communes, j'arrive à un total de **1,5 Milliard d'euros !**

Evidemment ce n'est pas comparable, mais cela prouve que seule je ne ferai rien.

Cette trajectoire n'est pas la mienne, c'est la vôtre, c'est la nôtre, c'est celle des outre-mer !

Les réformes que j'ai conduites l'année dernière ont libéré **des marges de manœuvres budgétaires importantes**. Le **Fonds Exceptionnel d'Investissement** est ainsi porté à **110 millions d'euros par an**.

Et **70% des projets de la programmation 2019** participent à la **« trajectoire outre-mer 5.0 »**.

➔ J'ai l'ambition de **porter ce chiffre à 100% dès l'année prochaine**.

Nous **investirons massivement dans des projets portés par les collectivités** pour permettre à nos territoires de basculer vers la trajectoire outre-mer 5.0.

➔ J'ai aussi décidé de créer un label **« Trajectoire outre-mer 5.0 »** pour tous les projets qui y répondent.

Un label que tout le monde pourra s'approprier et qui sera un marqueur de cette volonté collective de transformation.

Vous savez, **mon Ministère est souvent celui des crises**, celui de la réaction, celui de l'urgence. Evidemment, quand je parle d'une

trajectoire ambitieuse pour 2030, on peut douter, mais le pire serait de ne même pas essayer !

Ne refusons pas l'obstacle, nos territoires en ont franchi des biens plus périlleux !

Bien sûr il va falloir **bousculer les lignes** et accepter de faire des choix risqués.

C'est très compliqué sur des sujets comme l'énergie ou les déchets, je le sais.

Les investissements y sont colossaux et les attentes de nos concitoyens sont immenses. C'est pourquoi il nous faut aller au-delà des clivages pour rendre le meilleur service à nos concitoyens.

C'est dans ces situations d'arbitrage et de doutes que l'Etat a un rôle important à jouer.

Je pense à **la fiscalité**, où une part importante des ressources des collectivités d'outre-mer est appuyée sur les taxes sur les carburants. Comment alors demander à ces mêmes collectivités de mettre en place des mécanismes permettant la réduction de la consommation d'énergie fossile? C'est impossible, et **c'est justement tout l'écosystème qui est à repenser.** S'inscrire dans la trajectoire outre-mer 5.0, c'est démontrer sa volonté de participer à ces changements profonds !

La conduite du changement, elle se décrète, mais surtout, elle s'accompagne.

→ C'est pourquoi j'ai mobilisé des crédits pour lancer dès 2020 des formations Outre-mer 5.0 par le Campus du développement de l'AFD. Ces formations nationales ou régionales regrouperont **25 talents chaque année**, venant des secteurs publics, privés et associatifs avec des ateliers sur l'innovation et les défis des Outre-mer et sur la co-construction des politiques publiques et des projets.

Il y a les collectivités, mais il y a également **les entreprises**. Dans la salle, nombre de chefs d'entreprise et d'innovateurs présents croient en leurs territoires et moi je veux croire en leur talent. C'est l'esprit de la réforme de l'écosystème économique conduite ensemble l'année dernière. Je sais **Président PHILIBERT** que nous avons **une clause de revoyure** sous peu, mais voyons plus loin, voyons si nous ne pourrions pas, à enveloppe constante, **imaginer des incitations pour les entreprises de la trajectoire outre-mer 5.0**.

→ J'ai déjà réservé un budget de **plus de 6 millions d'euros** pour **subventionner des projets d'entreprises et les projets innovants**

5.0. Ma collègue **Frédérique VIDAL** travaille aussi à l'adaptation des dispositifs existants aux réalités ultramarines, pour accompagner au mieux l'émergence d'une innovation outre-mer **5.0.**

Il faut entraîner les collectivités, les entreprises, mais également **les associations et les initiatives individuelles** vers cette transformation. Et difficile de faire bouger les lignes quand l'exclusion et les inégalités sont si criantes.

→ C'est pourquoi, au-delà des 700M€ investis dans le Programme d'Investissement dans les Compétences, des 14 000 PEC maintenus en 2019, de la généralisation en outre-mer des emplois francs, de la déclinaison de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, je souhaite encore mieux accompagner les associations en portant la **dotation à 3M€ par an pour l'ensemble des projets associatifs qui auront validé la démarche Zéro Exclusion.**

→ Et comme je m’y étais engagée, j’ai décidé de **soutenir le microcrédit**. Nous sommes prêts à conventionner **1,8 M€ avec l’ADIE et 150 000€ avec France Active** pour que ces derniers développent leur réseau outre-mer. Aujourd’hui, près de 7500 projets de microcrédit sont accompagnés tous les ans outre-mer, et 75% de ces projets débouchent sur une activité stable sous trois ans ! **Mon objectif est de doubler ce chiffre sur 3 ans car lutter contre l’exclusion c’est souvent lutter pour l’activité et la dignité!**

Enfin, comme vous le savez, nous porterons cette année devant le parlement **une loi sur les risques naturels**. **Frédéric MORTIER**, le Délégué Interministériel en charge de préparer le texte est nommé et débute ses travaux immédiatement.

Je souhaite conclure sur une proposition, concrète également : **le Président de la République souhaite l’organisation en 2020 d’un forum des îles du Monde**. Ce sera l’occasion de **réaffirmer le rôle moteur de la France et de l’Europe dans la lutte contre le changement climatique**, et ce sera une occasion unique de démontrer concrètement **les compétences et savoir-faire de l’outre-mer des solutions sur chacun des océans**.

Nous ne pouvons plus attendre.

La Dominique a été le premier pays du monde à interdire depuis le premier janvier les objets plastiques à usage unique et d'ici 2021 il ne sera plus possible de se baigner à Hawaï avec des crèmes solaires qui ont un impact négatif sur les coraux.

Ces exemples sont tout sauf symboliques, la mobilisation est globale.

→ Nos outre-mer ne peuvent rester en dehors de cette dynamique, aussi, je soutiendrai les initiatives des collectivités d'outre-mer qui demanderaient à être habilitées à interdire certains produits grâce à l'article 73 de la Constitution.

C'est cela la différenciation positive, c'est cela la trajectoire outre-mer 5.0 !

Je vous remercie !